



PLAN D'ENTREPRISE — ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020

Table des matières

Message du président-directeur général	3
À propos du Conseil des académies canadiennes.....	4
Les Académies.....	5
Principes directeurs	6
Résultats obtenus : Compte rendu du travail effectué par le CAC en 2018-2019.....	7
Déclaration de responsabilité : comparaison entre les activités planifiées et les résultats obtenus.....	8
Détermination et atténuation des risques auxquels s'expose le CAC.....	13
Planification de l'année financière 2019-2020.....	17
Commentaire sur la situation financière en 2018-2019.....	21
Commentaire sur la situation financière en 2019-2020.....	22
Mot de la fin.....	23
Annexe A : Exigences relatives au plan d'entreprise.....	24
Annexe B : Conseil d'administration.....	25
Annexe C : Comité consultatif scientifique.....	26
Annexe D : Personnel.....	27
Annexe E : Documents financiers	28

Message du président-directeur général

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est heureux de présenter son Plan d'entreprise 2019-2020, conformément à l'exigence formulée dans l'entente de financement qui le lie au gouvernement du Canada. Il s'agit d'un document redditionnel, qui décrit les activités et les réalisations qui ont marqué les trois premiers trimestres de l'année financière 2018-2019 de l'organisme et qui fait état de l'utilisation des fonds qu'il a reçus en vertu de l'entente de financement. Ce document fournit aussi un aperçu de l'orientation stratégique que prendra le CAC et des activités qu'il mènera en 2019-2020, sous réserve de l'approbation, au plus tard le 31 mars 2019, d'un budget de fonctionnement par le conseil d'administration.

Au cours de la dernière année financière, le CAC a publié plusieurs évaluations informatives, a répondu à un nombre croissant de demandes d'évaluations reçues de commanditaires fédéraux, a mis à jour ses politiques et pratiques internes afin de demeurer une source digne de confiance d'évaluations de qualité, a continué de développer des relations avec des commanditaires potentiels et a renforcé sa relation avec la Société royale du Canada (SRC), l'Académie canadienne du génie (ACG) et l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS).

En ce qui concerne l'année 2019-2020 du CAC, celle-ci s'annonce très chargée. Ses comités d'experts produiront des évaluations commandées par ISDE sur divers sujets prioritaires : la gestion intégrée des ressources naturelles, le maintien de la sécurité et du bien-être dans les collectivités autochtones, et les incidences socioéconomiques de la résistance aux antimicrobiens. Deux autres évaluations commandées par ISDE progresseront substantiellement : la transition vers le marché du travail des diplômés titulaires d'un doctorat et les véhicules autonomes, dont la publication est prévue pour 2020. Conformément à l'entente de contribution du CAC, d'autres projets d'évaluation confiés par des commanditaires autres qu'ISDE sont également en cours sur les changements climatiques et sur l'initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli et nous sommes enthousiastes au regard de l'année qui s'amorce.



Eric M. Meslin, Ph. D., MACSS
Président-directeur général

À propos du Conseil des académies canadiennes

Le gouvernement fédéral a commencé à financer le CAC en 2005 en s'engageant à lui verser une somme de 30 millions de dollars sur 10 ans en échange d'évaluations indépendantes, faisant autorité et fondées sur des preuves des éléments scientifiques qui permettent de comprendre les enjeux d'intérêt public actuels et futurs. Le CAC a reçu en 2015 une subvention supplémentaire de 15 millions de dollars sur cinq ans et, en vertu du budget de 2018, une autre subvention de 9 millions de dollars sur trois ans pour poursuivre ses activités jusqu'à l'année financière 2022-2023.

Attributs qui définissent le CAC

La capacité de réunir des experts. Le CAC peut faire appel aux experts canadiens (et du monde entier) des sciences de la santé, des sciences naturelles, du génie, des arts, des sciences humaines et des sciences sociales pour participer à ses comités d'experts. Jusqu'à maintenant, le CAC a été aidé par plus de 1 000 experts du milieu universitaire, de l'industrie ainsi que des secteurs public et à but non lucratif, lesquels ont offert bénévolement leur temps et leur expertise, évalués au bas mot à approximativement 20 millions de dollars. Peu d'organismes sont capables d'attirer une telle expertise dans un contexte de bénévolat.

Un processus rigoureux et indépendant. Le processus d'évaluation du CAC, façonné par 14 années d'amélioration constante, est la principale raison pour laquelle des commanditaires soumettent des questions à son examen. Ce processus exige une sélection minutieuse des membres et présidents des comités d'experts; une logistique efficace de mise en œuvre des réunions des comités; et une gestion efficace de toutes les évaluations ainsi que des pratiques de publication, de traduction et de diffusion. Toutes ces responsabilités sont assumées par un effectif hautement qualifié de chercheurs, d'administrateurs et de spécialistes des communications. L'ensemble de ce processus d'évaluation est surveillé par un conseil d'administration, qui s'appuie sur les conseils d'un comité consultatif scientifique respecté et faisant autorité, et est administré par une équipe de haute direction pilotée par un président-directeur général.

Afin de préserver l'indépendance du processus d'évaluation, les commanditaires ne participent pas à la réalisation des évaluations, n'examinent pas les ébauches des rapports et ne peuvent proposer aucune modification aux rapports avant leur publication. Ce processus garantit l'intégrité et l'objectivité les plus absolues des travaux. Tous les rapports sont soumis à un processus rigoureux d'examen par des pairs et sont offerts gratuitement au public dans les deux langues officielles.

La priorité est accordée aux preuves. L'objectif premier des évaluations du CAC est d'évaluer les données les plus probantes disponibles sur des questions particulièrement complexes, dont les aspects scientifiques sont peut-être difficiles à comprendre, contradictoires ou difficiles à colliger. Il faut souvent pour cela savoir déceler les problèmes émergents, les connaissances qui manquent, les recherches qui doivent être effectuées, les atouts du Canada, de même que les tendances et les pratiques qui ont cours dans le reste du monde. Il faut aussi savoir distinguer les différentes formes de données, de renseignements et de connaissances. Les évaluations du CAC ne réclament pas que des changements soient apportés aux politiques publiques ni ne formulent aucune recommandation aux commanditaires. Une fois réalisées, les évaluations fournissent aux décideurs gouvernementaux, aux chercheurs et aux parties prenantes des informations et des éléments de preuve de qualité qui peuvent servir à élaborer des politiques publiques éclairées.

Les Académies

Société royale du Canada (SRC)

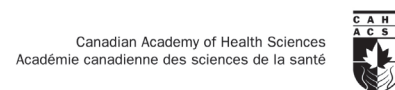
Fondée en 1882, la SRC comprend l'Académie des arts, l'Académie des lettres et l'Académie des sciences, ainsi que le tout premier organisme canadien de reconnaissance multidisciplinaire des chefs de file de la nouvelle génération d'intellectuels canadiens : le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science. La SRC a pour mission de reconnaître l'excellence dans le savoir, la recherche et les arts, de conseiller les gouvernements et les organismes ainsi que de promouvoir une culture du savoir et de l'innovation au Canada et en partenariat avec d'autres académies nationales dans le monde.

Académie canadienne du génie (ACG)

L'ACG est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus accomplis et chevronnés du Canada offrent des conseils stratégiques sur les enjeux de première importance pour le Canada. Cet organisme indépendant, autonome et à but non lucratif a été fondé en 1987. Les Fellows de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs, en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les Fellows, qui sont approximativement au nombre de 740, s'engagent à faire en sorte que l'expertise canadienne en génie soit appliquée pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS)

L'ACSS souligne l'excellence en sciences de la santé en nommant des membres reconnus pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences de la santé au Canada et pour leur volonté de servir le public canadien. L'académie produit des évaluations pertinentes, étayées et impartiales et recommande des solutions stratégiques et pratiques au regard de questions touchant la santé des Canadiens. Fondée en 2004, l'ACSS compte aujourd'hui 670 membres et élit de nouveaux membres chaque année. L'organisme est dirigé par un conseil des gouverneurs, dont les membres sont bénévoles, et un conseil de direction.



Principes directeurs

Dans l'exercice de son mandat, l'intention stratégique générale du CAC est de relever, d'analyser et d'interpréter les meilleures connaissances disponibles sur les enjeux qui sont importants pour les Canadiens afin d'éclairer la prise de décisions. Il parvient à ces fins en établissant et en soutenant des comités d'experts indépendants, qui sont chargés d'évaluer les preuves se rapportant à des questions d'un grand intérêt public.

Le CAC continuera d'appliquer des principes directeurs fondés sur les éléments suivants :

- **Les personnes** : Le CAC est un organisme fondé sur le savoir, qui dépend des contributions intellectuelles et professionnelles de particuliers. À ce titre, la stratégie et les mesures adoptées par le CAC doivent appuyer et reconnaître pleinement et de manière tangible les contributions de son personnel, des membres de ses comités d'experts, de ses examinateurs, des membres bénévoles de son conseil de gouvernance et de son CCS et, enfin, des Académies et de leurs représentants.
- **La qualité des évaluations** : La qualité des évaluations du CAC est directement liée à la qualité des personnes qui y prennent part. Les retombées possibles des évaluations de l'organisme dépendent à la fois de la qualité de ses rapports et de sa capacité à saisir les occasions d'exercer une influence. L'objectif du CAC à cet égard est donc de faire en sorte que l'organisation et ses travaux respectent les normes de qualité les plus élevées et aient les plus grandes retombées possibles.
- **L'excellence du processus** : La proposition de valeur du CAC se fonde sur sa capacité d'offrir des évaluations indépendantes basées sur des données probantes. La transparence, la cohérence et la rigueur de son processus sont essentielles à la préservation d'une réputation d'indépendance et d'impartialité. Les activités du CAC doivent donc tenir compte de l'importance de l'excellence, non seulement au regard du contenu des évaluations, mais aussi de leur processus de réalisation.
- **La mesure du rendement** : Le CAC continue d'évoluer en réponse aux demandes et aux besoins changeants de ceux qui sollicitent son expertise. Afin de poursuivre sa progression, de continuer d'adhérer aux pratiques les plus exemplaires et de conserver dans ses travaux futurs un haut degré d'excellence, il s'est doté d'une stratégie de mesure du rendement pour orienter et évaluer les activités qu'il mène et pour garantir qu'il dispose des données nécessaires à la réalisation de ses évaluations.

Résultats obtenus : Compte rendu du travail effectué par le CAC en 2018-2019

Pour le CAC, l'année financière 2018-2019 a été une année d'intense activité. Six évaluations du gouvernement du Canada financées en vertu de l'entente de contribution avec ISDE étaient en cours au CAC. Elles portaient sur des sujets tels que : l'avenir des services de maintien de la sécurité et du bien-être dans les collectivités autochtones; l'état de la S-T et de la R-D au Canada; la gestion de l'innovation; et la gestion intégrée des ressources naturelles.

De plus, deux autres évaluations ont été entreprises en dehors de l'entente de contribution avec ISDE : une évaluation majeure sur l'aide médicale à mourir (AMM) demandée conjointement par Santé Canada et le ministère de la Justice du Canada; et une évaluation sur les risques posés par les changements climatiques, demandée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Pour l'évaluation sur l'AMM, le CAC a examiné trois types de demandes d'aide médicale à mourir particulièrement complexes qui, selon la loi adoptée par le Parlement en 2016, méritaient un examen et une étude plus approfondis : les demandes faites par des mineurs matures, les demandes anticipées et les demandes se rapportant à des situations où un trouble mental est le seul problème médical invoqué. Les trois rapports ont été déposés au Parlement en décembre 2018. L'évaluation sur les risques posés par les changements climatiques est en cours et sera terminée en 2019.

Le Plan d'entreprise 2018-2019 comprenait six objectifs stratégiques fondamentaux qui continuent de s'appliquer aux travaux du CAC :

- 1. Améliorer sa capacité de réagir :** Développer et offrir une gamme de services qui répondra aux besoins des commanditaires.
- 2. Réaliser son plein potentiel :** Favoriser la réception de questions prioritaires de première importance et des plus pertinentes pour le Canada et la population canadienne.
- 3. Maintenir son niveau d'excellence :** Continuer d'améliorer le niveau d'excellence scientifique et la qualité des services offerts.
- 4. Assurer sa viabilité :** Établir un flux de financement à long terme en élaborant un plan stratégique qui fournira des arguments convaincants à l'appui d'un financement continu.
- 5. Favoriser la collaboration :** Renforcer les relations entre tous les acteurs de l'écosystème consultatif scientifique et le CAC pour que le CAC atteigne ses objectifs.
- 6. Gagner en notoriété :** Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux afin d'accroître l'influence de l'organisme.

Dans la Déclaration de responsabilité qui suit, le CAC fait état des activités planifiées et des résultats obtenus par rapport à ces six objectifs.

Déclaration de responsabilité : comparaison entre les activités planifiées et les résultats obtenus

Les tableaux suivants présentent l'état d'avancement actuel des activités planifiées en vue de l'atteinte de chacun des six objectifs poursuivis par le CAC et fournissent un aperçu des résultats obtenus jusqu'à maintenant.

OBJECTIF N° 1 : AMÉLIORER SA CAPACITÉ DE RÉAGIR

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Achever trois (3) évaluations financées en vertu de l'entente de contribution avec ISDE (Maintien de la sécurité et du bien-être, GIRN, Gestion de l'innovation).	RÉALISÉE EN GRANDE PARTIE	<p>Le comité d'experts sur l'état de la science et de la technologie et de la recherche-développement industrielle au Canada a publié <i>Rivaliser dans une économie mondiale axée sur l'innovation : L'état de la R-D au Canada</i> en avril 2018.</p> <p>Le comité d'experts sur l'enseignement et la formation en gestion de l'innovation a publié <i>Améliorer l'innovation grâce à de meilleures pratiques de gestion</i> en octobre 2018.</p> <p>L'évaluation sur l'état des connaissances et des pratiques relatives aux approches de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN) au Canada a substantiellement progressé (publication prévue au printemps de 2019).</p> <p>L'évaluation sur le maintien de la sécurité et du bien-être dans les collectivités autochtones a substantiellement progressé (publication prévue au printemps de 2019).</p>
Achever trois (3) évaluations commanditées par Santé Canada sur l'aide médicale à mourir (en dehors de l'entente de financement avec ISDE).	RÉALISÉE	Le comité d'experts sur l'AMM a produit 3 rapports sur trois types de demandes d'AMM : les demandes de mineurs matures, les demandes anticipées et les demandes de mineurs matures, les demandes anticipées et les demandes lorsqu'un trouble mental est le seul problème médical invoqué. Ces rapports ont été publiés (déposés au Parlement) en décembre 2018.
Progresser substantiellement dans la réalisation d'une (1) évaluation financée en vertu de l'entente de contribution avec ISDE (RAM).	RÉALISÉE	L'évaluation sur les incidences socioéconomiques de la résistance aux antimicrobiens au Canada a substantiellement progressé (publication prévue à l'été de 2019).
Entreprendre deux (2) autres évaluations en vertu de l'entente de contribution avec ISDE (Marché du travail pour les titulaires de doctorats; Véhicules autonomes).	RÉALISÉE	Deux (2) évaluations en vertu de l'entente de contribution avec ISDE (marché du travail pour les titulaires de doctorats; véhicules autonomes) ont été entreprises et progressent.

Faits saillants :

- L'achèvement de l'évaluation *Rivaliser dans une économie mondiale axée sur l'innovation : L'état de la R-D au Canada* ainsi que sa publication en avril 2018, pour un public choisi, puis pour le grand à la conférence Research Money, ont permis au CAC de renseigner l'ensemble du milieu de la S-T, les champions des tables de SM, les organismes subventionnaires et autres intervenants sur cet important enjeu.
- L'achèvement des rapports sur *L'aide médicale à mourir* et leur dépôt au Parlement le 12 décembre 2018 ont démontré que le CAC est en mesure de traiter un sujet délicat en respectant un calendrier établi par la loi. Il s'agissait de l'évaluation la plus vaste et la plus complexe jamais entreprise par le CAC.

OBJECTIF N° 2 : RÉALISER SON PLEIN POTENTIEL

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Élargir et approfondir les interactions avec les hauts fonctionnaires fédéraux œuvrant au sein de ministères qui connaissent peu le CAC afin de les sensibiliser à l'égard de ses travaux et de soutenir l'établissement de politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes.	RÉALISÉE	Les activités de réseautage du président – en particulier les rencontres qu'il a eues à la suite du dévoilement du budget de 2018 – et ses interactions avec le SM champion des sciences, la Conseillère scientifique en chef et plusieurs organismes gouvernementaux, ministères et intervenants externes ont eu pour résultat une hausse des demandes non sollicitées pour la réalisation d'évaluations du CAC.
Entreprendre deux (2) évaluations d'importance pour le Canada en vertu des ententes de financement actuelles conclues avec le gouvernement fédéral.	RÉALISÉE	Deux (2) évaluations en vertu de l'entente de contribution avec ISDE (marché du travail pour les titulaires de doctorats; véhicules autonomes) ont été entreprises et progressent.
Entreprendre de nouvelles évaluations d'importance pour le Canada en vertu d'une ou de plusieurs nouvelles ententes de financement à conclure avec le gouvernement fédéral.	RÉALISÉE	Une évaluation sur les risques prioritaires posés par les changements climatiques a été entreprise en vertu d'une entente de contribution conclue avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Une évaluation sur les critères de sélection des investissements d'infrastructure scientifique et technologique a été entreprise en vertu d'une entente conclue avec Services publics et Approvisionnement Canada.

Faits saillants :

- Le CAC a continué de renforcer sa réputation auprès des différentes instances gouvernementales.
- Hausse vérifiable des demandes d'évaluation faites par des ministères.

OBJECTIF N° 3 : MAINTENIR SON NIVEAU D'EXCELLENCE

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Lancer des initiatives visant à mieux comprendre les retombées des travaux du CAC et comment évaluer les preuves recueillies.	SE POURSUIT	Les retombées des évaluations sont surveillées par le personnel du CAC suivant un cadre de mesure des retombées qui a permis de relever des exemples précis de retombées pour plus de 40 évaluations réalisées jusqu'à maintenant. Le comité consultatif scientifique a ajouté ce sujet à l'ordre du jour de ses futures discussions.
Continuer de consigner par écrit les méthodologies d'évaluation et les leçons apprises, et de les appliquer à tous les travaux du CAC.	SE POURSUIT	Les processus et mécanismes qui sous-tendent les services de qualité du CAC continuent d'être améliorés et d'être appliqués à ses futurs travaux par le biais d'une révision régulière de la Méthodologie du cycle de vie des évaluations du CAC. Cette année, les processus d'examen par les pairs et de sélection des membres et présidents des comités d'experts ont été révisés. La méthodologie est un document que chaque membre du personnel est habilité à utiliser et à appliquer aux projets du CAC. Le comité consultatif scientifique a établi un sous-comité chargé d'affiner plus avant les méthodologies qui seront utilisées dans l'avenir.
Donner au personnel des occasions de développer et de parfaire ses compétences et le soutenir dans ces efforts.	SE POURSUIT	Les occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel sont régulièrement communiquées au personnel et sont considérées comme faisant partie du processus de gestion du rendement. Deux politiques se rapportant au personnel ont été révisées en vue d'une mise en œuvre en 2019 : (i) la politique sur les congés a été mise à jour afin d'inclure une aide au perfectionnement et à l'avancement professionnels (novembre 2018); (ii) une politique sur la formation et le perfectionnement externes a été créée pour fournir aux employés des occasions d'acquérir de nouvelles compétences et de se développer plus avant sur le plan professionnel (janvier 2019).

suite à la page suivante

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Mener des examens annuels du rendement du personnel, conformément au système de gestion du rendement, et encourager les équipes et membres du personnel à poursuivre leur perfectionnement professionnel et à profiter des possibilités de carrière qui s'offrent à eux.	SE POURSUIT	Les supérieures hiérarchiques immédiats inscrivent des éléments aux dossiers des réalisations et du rendement du personnel tout au long de l'année.
Continuer de surveiller les indicateurs de rendement et les mesures complémentaires de la qualité et des retombées des évaluations du CAC.	SE POURSUIT	Les retombées des évaluations sont surveillées suivant un cadre de mesure des retombées. Ce cadre a été utilisé avec succès pour relever des exemples précis des retombées qu'ont eues toutes les évaluations réalisées jusqu'à maintenant.

Faits saillants :

- Selon l'évaluation faite par ISDE du CAC, le CAC a produit des évaluations crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes pour le gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, l'évaluation a démontré que le CAC livrait ses produits de manière efficiente et efficace.
- Les commentaires des commanditaires démontrent l'utilité du CAC au regard de l'élaboration des politiques gouvernementales.

OBJECTIF N° 4 : ASSURER SA VIABILITÉ

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Le conseil d'administration du CAC élaborera un plan stratégique.	RÉALISÉE EN GRANDE PARTIE	À la lumière de sa décision de reporter l'élaboration d'un plan stratégique, le conseil d'administration du CAC a approuvé une stratégie d'entreprise visant le renouvellement de son financement et l'obtention de nouveaux fonds dans le cadre du budget 2018 du gouvernement du Canada. Le CAC prévoit que les stratégies clés décrites dans sa demande budgétaire seront incorporées à l'entente de contribution pour les années financières 2020-2021 à 2022-2023.
Continuer de présenter la proposition de valeur du CAC à l'ensemble du gouvernement fédéral et à d'autres intervenants pertinents.	SE POURSUIT	Reconnaissance par les hauts fonctionnaires des ministères scientifiques fédéraux clés, y compris les SM champions; l'évaluation d'ISDE reconnaît la proposition de valeur du CAC.

Faits saillants :

- Série de modèles d'affaires possibles, de paniers d'évaluations présentés à ISDE en vue de l'élaboration d'une stratégie d'entreprise révisée.
- L'évaluation par ISDE du CAC a conclu que le modèle d'exécution du programme, la gouvernance et le fonctionnement du CAC étaient efficaces et efficients.
- Le budget 2018 comprenait un financement supplémentaire de 9 millions de dollars pour l'année financière 2022-2023.

OBJECTIF N° 5 : FAVORISER LA COLLABORATION

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Collaboration active avec les Académies à l'établissement d'une prochaine planification stratégique.	SE POURSUIT	La demande budgétaire de 2018 a été présentée avec le plein appui des académies membres. De plus, des objectifs communs ont été fixés à la suite de la signature d'une nouvelle entente de contribution pour les années financières 2020-2021 à 2022-2023.
Déterminer une approche commune relative aux collaborations et aux partenariats entre le CAC et les Académies, notamment en ce qui concerne les évaluations, les activités de mobilisation du savoir, les stratégies communes de communication, les réunions régionales et assemblées générales annuelles, et autres entreprises communes.	RÉALISÉE EN GRANDE PARTIE	Le président du CAC communique régulièrement avec les présidents des Académies et a été invité à assister aux AGA des trois Académies.
Continue de solliciter l'avis des Académies concernant la composition des comités d'experts.	RÉALISÉE	Amélioration substantielle dans l'établissement de procédures efficaces pour faire participer les Académies et le personnel du CAC à la présélection des membres et présidents éventuels des comités d'experts.

Faits saillants :

- Le président du CAC communique régulièrement avec les présidents des Académies et a été invité à assister à leurs AGA.
- Les activités de réseautage du président du CAC et ses nombreuses interactions avec le SM champion des sciences, la Conseillère scientifique en chef et plusieurs organismes gouvernementaux, ministères et intervenants externes ont eu pour résultat une hausse des demandes non sollicitées pour la réalisation d'évaluations du CAC.
- L'évaluation du CAC *Solutions technologiques et politiques pour un système énergétique à faibles émissions au Canada* était le sujet d'une conférence Romanowski, donnée en novembre 2018 par Keith Hipel, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société royale du Canada.
- L'évaluation du CAC *À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada* a été présentée en décembre 2018 au sommet du G7 Les institutions de mémoire à l'ère du numérique, parrainé conjointement par la Société royale du Canada, le CRSH et par Bibliothèque et Archives Canada.

OBJECTIF N° 6 : GAGNER EN NOTORIÉTÉ

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Élaborer une stratégie de mobilisation du savoir (MS) pour augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux afin d'accroître l'influence de l'organisme.	SE POURSUIT	<p>Le conseil d'administration du CAC a soutenu l'élaboration d'une stratégie du CAC pour la MS, comme l'ont fait ISDE et d'autres ministères du gouvernement du Canada.</p> <p>Le recrutement d'un directeur des communications appuie l'objectif clé de l'élaboration d'une stratégie globale de MS.</p> <p>Des plans de MS ont été créés et mis en œuvre individuellement pour des évaluations du CAC, ce qui a entraîné la présentation d'évaluations à différents endroits au cours de l'année financière 2019-2020, la création de visualisations de données pour le site Web du CAC et une augmentation de la couverture médiatique.</p>
Communiquer par tous les moyens et via tous les médias possibles l'utilité du CAC, son indépendance, son excellence et son intégrité.	RÉALISÉE	<p>La publication de rapports d'évaluations et les annonces de nouveaux projets d'évaluations continuent de faire connaître l'indépendance, l'excellence et l'intégrité du CAC.</p> <p>La mesure de la fréquentation de son site Web et des échanges du public sur les réseaux sociaux à son égard à l'aide d'indicateurs standard (p. ex., taux d'ouverture, taux d'engagement, nombre d'abonnés, nombre de consultations de pages et nombre de téléchargements) a permis de constater une augmentation du taux de fréquentation sur toutes les plateformes.</p>
Continuer d'améliorer la présence, l'image de marque, les informations et les stratégies de communication en ligne du CAC.	RÉALISÉE	<p>Le CAC a conçu un nouveau site Web mobile adapté aux appareils mobiles pour faciliter l'accès à ses rapports et une diffusion accrue de ses travaux.</p> <p>Le CAC a entrepris une refonte complète de son image de marque, a renouvelé son apparence, son logo, ses couleurs et a retravaillé sa description générale et sa signature afin qu'ils reflètent mieux ses travaux.</p> <p>L'équipe des communications a renouvelé la stratégie de contenu du CAC pour l'axer davantage sur la diffusion des travaux de ses comités d'experts. Par exemple, de courtes vidéos sur la RAM et l'AMM, des messages de blogue sur la culture scientifique et l'examen par des pairs, et des visualisations de données sur les sciences et la technologie ont été produits.</p> <p>Le CAC continue de participer à des événements où il peut ajouter de la valeur en promouvant et en diffusant les résultats de ses évaluations. Par exemple, en novembre 2018, le CAC a organisé, dans le cadre de la CPSC, un panel d'experts qui a abordé les difficultés du Canada sur le plan de la croissance des entreprises technologiques. Cette séance décollait directement des rapports du CAC sur la R-D et sur la gestion de l'innovation.</p>

Faits saillants

- L'évaluation du CAC *Rivaliser dans une économie mondiale axée sur l'innovation* a fait l'objet d'une séance d'information VIP, tenue au Rideau Club et a été rendue publique lors de la conférence Research Money 2018 au mois d'avril.
- Le CAC a entrepris une refonte complète de son image de marque, a renouvelé son apparence, son logo, ses couleurs et a retravaillé sa description générale et sa signature afin qu'ils reflètent mieux ses travaux.
- Le CAC a conçu un nouveau site Web mobile adapté aux appareils mobiles pour faciliter l'accès à ses rapports et une diffusion accrue de ses travaux.

Détermination et atténuation des risques auxquels s'expose le CAC

Le conseil d'administration du CAC a adopté un cadre de détermination et d'atténuation des risques qui est conforme aux normes établies dans le domaine. Ce cadre, qui classe les risques selon quatre larges catégories stratégiques (l'adaptabilité, la dépendance, la capacité et la crédibilité), permet de surveiller l'exposition à 10 risques distincts au fil du temps. Des jugements concernant les événements, les stratégies d'atténuation et leur applicabilité (en 2019-2020) ont été portés par l'équipe de direction du CAC et confirmés par le comité de la vérification, des finances et des risques (CVFR) du conseil d'administration.

Habituellement, la détermination de chaque risque est basée sur une évaluation éclairée, mais subjective réalisée par l'équipe de direction des éléments suivants: la probabilité/vraisemblance qu'un dommage survienne, l'impact d'un tel dommage ou son ampleur éventuelle et la facilité avec laquelle les conséquences potentielles peuvent être atténuées. En général, un risque est considéré comme **minime** s'il est peu probable qu'un dommage se produise et que, si un dommage se produisait, les conséquences seraient de **faible ampleur** et faciles à atténuer. Un risque est considéré comme **modéré** s'il est probable qu'un dommage se produise et que, si un dommage se produisait, les conséquences seraient modérées et nécessiteraient une intervention de plus grande ampleur; et un risque est considéré comme **élevé** s'il est très probable qu'un dommage se produise et que, si un dommage se produisait, les conséquences pour l'organisation seraient importantes et nécessiteraient une intervention d'une ampleur considérable.

Catégorie de risque	Pratiques d'atténuation des risques	Applicabilité pour l'année financière 2019-2020
Adaptabilité L'adaptabilité correspond aux risques associés à l'incapacité du CAC de s'adapter efficacement aux changements qui surviendraient dans l'environnement interne et externe.	1. Perte d'expertise en matière de gouvernance au sein du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique (CCS) Il y a un risque minime que le CAC ne soit pas en mesure de trouver des personnes adéquates pour remplacer les membres sortants de son conseil d'administration et de son CCS. <i>Mesures d'atténuation :</i> <ul style="list-style-type: none"> Le comité de sélection, des nominations et de la gouvernance a en place un processus approuvé par le CA pour remplacer les membres du CA et du CCS. Le risque d'une perte de mémoire au sein du CA et du CCS concernant les pratiques exemplaires en vigueur, les propositions et les commentaires passés est minime si les postes vacants sont rapidement pourvus et si le recrutement des nouveaux membres est échelonné. Le nouveau président du CA, David Dodge, jouit d'une expérience considérable. Le président du CCS, Eliot Phillipson, jouit d'une expérience considérable. La composition du comité consultatif scientifique a aussi été renouvelée de manière importante au cours de l'année financière 2018-2019. 	SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.
	2. Incapacité à trouver un financement durable D'après les volumes de travail et les exigences de flux de trésorerie actuels et prévus, il y a un risque modéré que le CAC soit incapable d'obtenir un financement suffisant en dehors de son entente de financement avec ISDE (revenus provenant d'autres sources). <i>Mesures d'atténuation :</i> <ul style="list-style-type: none"> L'équipe de gestion est actuellement en discussion avec des commanditaires non visés par l'entente de financement avec ISDE concernant de nombreux projets d'évaluation. L'équipe de gestion prévoit avoir généré 60 à 70 % des revenus requis d'ici le 1^{er} avril 2019. L'équipe de gestion a élaboré un plan qui permettra de répondre à divers scénarios de financement. 	SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.

suite à la page suivante

Catégorie de risque	Pratiques d'atténuation des risques	Applicabilité pour l'année financière 2019-2020
<p>Dépendance La dépendance correspond aux risques associés à la dépendance du CAC à l'égard d'autres parties en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels.</p>	<p>3. Diminution de la qualité des comités d'experts – présidents, membres et pairs examinateurs</p> <p>Il y a un risque minime que les comités d'experts soient inefficaces et qu'ils ne produisent pas des rapports d'évaluation de grande qualité ou que la réputation des membres des comités d'experts ait une incidence négative sur la réputation du CAC.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer de renforcer les relations avec les Académies pour obtenir leurs suggestions relativement à la dotation des postes de présidents et de membres des comités d'experts. Continuer de veiller à ce que le conseil d'administration et le CCS demeurent des mécanismes de consultation fiables qui permettent d'éclairer le processus de sélection des comités. Maintenir un processus structuré pour aider les comités et leurs présidents à gérer leur processus d'évaluation. Maintenir, dans le cadre du système général d'assurance de la qualité, un processus rigoureux et solide d'examen des rapports qui conduit à des évaluations impartiales, de grande qualité et fidèles au travail des comités. Maintenir un processus exhaustif de sélection des présidents et des membres des comités d'experts. L'équipe de gestion examine actuellement ses politiques et ses directives relatives à la conduite des comités d'experts, à la confidentialité et aux conflits d'intérêts. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
	<p>4. Piètres relations avec la communauté des membres des comités d'experts</p> <p>Il y a un risque minime que le CAC ne soit pas en mesure de gérer ou de maintenir adéquatement ses relations avec la communauté des experts.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer d'améliorer les pratiques actuelles de communication avec les anciens membres des comités d'experts. Examiner d'autres moyens qui pourraient être pris pour accorder une reconnaissance aux membres actuels et passés des comités d'experts. Continuer d'améliorer les relations avec les Académies, dont les membres président et participent aux comités d'experts du CAC, fournissent des services de pairs examinateurs externes et font partie de son conseil d'administration et de son CCS. Continuer de consulter le CCS, dont les membres interagissent régulièrement avec la communauté plus large des experts. Continuer de faire en sorte que le président du CAC entreprenne davantage d'activités tournées vers l'extérieur au nom du CAC. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
	<p>5. Piètres relations avec le gouvernement du Canada</p> <p>Il y a un risque minime que la capacité du CAC de répondre aux besoins du gouvernement soit inhibée par l'inefficacité de ses stratégies de communication ou par d'autres obstacles qui nuiraient à ses relations de travail avec le gouvernement.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le président du CAC continue de communiquer et d'interagir avec le SMA et le DG identifiés par ISDE au nom du ministre afin d'assurer un lien de communication favorable et transparent. Continuer de faire en sorte que le président du CAC et le président du CA travaillent en vue de multiplier les interactions avec les hauts fonctionnaires fédéraux afin de les sensibiliser aux activités du CAC. Maintenir les mécanismes de gouvernance qui sont en place afin d'assurer la pleine conformité avec l'entente de financement. Continuer de présenter des rapports annuels et des plans d'entreprise. Maintenir les voies de communication ouvertes avec ISDE et la ministre des Sciences concernant tous les aspects des activités du CAC. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

suite à la page suivante

Catégorie de risque	Pratiques d'atténuation des risques	Applicabilité pour l'année financière 2019-2020
	<p>6. Piètres relations avec les Académies Il y a un risque minime à modéré que le CAC et les Académies ne réussissent pas à collaborer à l'atteinte d'objectifs communs, ce qui nuirait à la capacité du CAC de remplir efficacement son mandat.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Établir et chercher à mettre en œuvre des mesures communes découlant de l'entente de collaboration entre les quatre organismes, y compris en ce qui concerne la mobilisation du savoir et les communications. Examiner constamment et réviser, le cas échéant, les politiques et les pratiques de collaboration avec les Académies concernant le choix des membres et des présidents des comités d'experts. Continuer de chercher des occasions de favoriser une interaction régulière entre les présidents des Académies et le président-directeur général ainsi que le président du conseil d'administration du CAC. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
<p>Capacité La capacité correspond aux risques associés à une capacité interne qui présenterait des lacunes.</p>	<p>7. Perte de continuité dans les évaluations Il y a un risque modéré que le roulement du personnel du CAC affecté aux postes importants ait des incidences tangibles sur la réalisation et la qualité des évaluations (p. ex., des retards, la perte de savoir organisationnel).</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> L'équipe de gestion du CAC mettra en œuvre une Initiative de gestion du talent ayant pour objectif de fournir des occasions aux associés de recherche de devenir chargés de projets/ associés de recherche. L'équipe de gestion du CAC élaborera une stratégie robuste de rétention du personnel particulièrement axée sur le personnel de soutien des évaluations. Le nouveau directeur des communications sera entièrement instruit et orienté au sujet du portfolio et sera soutenu au cours de la période de transition par la directrice sortante des communications et des publications. Continuer d'intégrer les leçons tirées de chaque évaluation dans le cadre d'un cercle vertueux d'amélioration continue de la qualité. Continuer de mettre à jour la Méthodologie du cycle de vie des évaluations du CAC – le protocole établi pour encadrer concrètement tout le processus d'élaboration des évaluations. Maintenir un riche bassin de candidats potentiels de qualité pour remplacer les membres du personnel d'évaluation qui quitteront à terme l'organisation. Relancer le programme de stages afin de favoriser le développement des talents et de renforcer la capacité du CAC à réaliser des évaluations. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
	<p>8. Diminution des aptitudes, des compétences et du savoir Il y a un risque modéré que le CAC ne soit pas en mesure d'attirer ou de maintenir en poste des employés possédant les aptitudes et les compétences de premier ordre voulues pour mener les activités d'évaluation ou gérer les affaires de l'organisation – y compris de maintenir un éventail et une profondeur de connaissances suffisants pour soutenir les programmes d'évaluation. Plus la situation budgétaire du CAC est précaire, plus ce risque augmente.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer d'utiliser les résultats de l'enquête externe sur l'engagement pour s'assurer que l'équipe de gestion du CAC comprend bien la culture de l'organisation (la planification des mesures est en cours). Continuer de veiller à ce que le mentorat et le perfectionnement des compétences s'inscrivent dans la culture des RH du CAC. L'équipe de gestion du CAC mettra en œuvre une politique en matière de formation et de perfectionnement et a mis à jour sa politique sur les congés. Continuer de promouvoir un ensemble de valeurs organisationnelles et les attributs attendus des employés pour guider les actions, allant du recrutement jusqu'aux évaluations du rendement. Continuer d'offrir une rémunération, des avantages sociaux et des occasions de perfectionnement concurrentiels. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

suite à la page suivante

Catégorie de risque	Pratiques d'atténuation des risques	Applicabilité pour l'année financière 2019-2020
<p>Crédibilité Le risque au regard de la crédibilité correspond au risque pour le CAC de voir sa réputation et sa pertinence diminuer.</p>	<p>9. Capacité de communication stratégique inhibée Il y a un risque modéré que le CAC ne soit pas en mesure d'accroître sa notoriété et le niveau de sensibilisation à son égard, ou de communiquer efficacement les résultats de ses évaluations, ce qui diminuerait son influence et sa pertinence.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une stratégie globale de mobilisation du savoir qui préconise une approche exhaustive de diffusion en vue d'accroître les retombées des évaluations. • Fournir régulièrement au CA et au CCS des comptes rendus sur les initiatives de communication stratégique. • Le nouveau directeur des communications sera orienté de manière exhaustive. • Fournir à tous les comités d'experts des occasions de comprendre les plans de diffusion et de sensibilisation du CAC. • Améliorer les méthodes et les approches utilisées pour cibler les auditoires concernés par les politiques scientifiques par le biais du site Web, du bulletin électronique, des réseaux sociaux, de la participation à des conférences et d'activités connexes de communication sur les évaluations. • Améliorer les activités de sensibilisation des décideurs ciblés. • Améliorer la formation du personnel des communications et de la recherche du CAC pour faire en sorte que tous les messages restent conformes aux principes d'indépendance et d'objectivité et que les évaluations ne comprennent pas de recommandations prescriptives. • Améliorer la formation des membres et présidents des comités d'experts pour garantir la cohérence des messages. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
	<p>10. Perception négative de l'objectivité et de l'indépendance intellectuelle Il y a un risque minime que les évaluations du CAC paraissent manquer d'objectivité et d'indépendance, ce qui en limiterait les retombées.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de souligner pour les membres des comités d'experts et les commanditaires du CAC l'utilité du processus et des procédures qui garantissent l'objectivité et l'impartialité de l'évaluation des données probantes. • Continuer de mettre à la disposition du grand public les rapports du CAC, sous forme imprimée et électronique, sans frais et dans les deux langues officielles. • Continuer de recourir au CSS comme source objective de conseils pour le conseil d'administration au regard des questions d'évaluation, des membres des comités d'experts et des pairs examinateurs. • Veiller à ce que le processus d'examen des rapports, auquel participent des pairs examinateurs et des surveillants d'examen, préserve l'intégrité et la nature factuelle des rapports du CAC. • Tenir à jour un résumé cumulatif des évaluations publiées et le communiquer régulièrement à des auditoires du gouvernement et du grand public, le présentant comme un corpus de travaux pouvant être utilisés pour étayer les décisions politiques. 	<p>SE POURSUIT Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

Profil de risque

Outre les risques relevés plus haut, le CA, par l'intermédiaire du CVFR, a demandé à l'équipe de gestion d'envisager d'inclure certains risques qui pourraient être associés à une possible atteinte à la sécurité ou à une fuite de renseignements qui concernent les délibérations liées aux évaluations du CAC. L'équipe de gestion mettra à jour le profil de risque et le communiquera au CVFR en vue de discussions qui se tiendront à ce sujet en 2019-2020.

Compte tenu de l'ensemble de cette évaluation, le profil de risque du CAC pour l'année 2019-2020 est globalement de niveau **minime à modéré** et les mesures d'atténuation actuelles sont jugées appropriées.

Planification de l'année financière 2019-2020

Le CAC est résolument engagé à continuer de fournir d'excellentes évaluations fondées sur des données probantes sur des sujets qui sont importants pour l'ensemble du gouvernement.

À la fin de l'année financière 2018-2019, le CAC aura utilisé 12,55 millions de dollars du fonds de 15 millions de dollars, ce qui laissera un solde de 2,45 millions de dollars pour l'année restante de l'actuelle entente de financement avec ISDE.

L'organisme s'engage à poursuivre les objectifs suivants en 2019-2020 :

- Maintenir un milieu de travail sain, où s'équilibrent l'intensité de la charge de travail et la capacité d'y répondre de chaque employé, en misant sur des projets de politiques, la mesure du rendement et la rétroaction;
- Maintenir un haut niveau d'excellence scientifique quant à la réalisation des évaluations, dans le contexte de la charge de travail actuelle et des nouvelles demandes probables;
- Publication de cinq évaluations, dont trois issues de l'entente de contribution;
- Signature d'une nouvelle entente de contribution avec ISDE pour les années financières 2020-2021 à 2022-2023;
- En collaboration avec ISDE, mettre en œuvre les recommandations formulées dans son évaluation du CAC;
- Mettre l'accent sur la mobilisation du savoir en élaborant une stratégie exhaustive qui sera incorporée au Plan d'entreprise 2020-2021 et qui reflètera les priorités et les contraintes financières.
- Renforcer les relations avec la Conseillère scientifique en chef et tous les autres intervenants de l'écosystème consultatif scientifique.

OBJECTIFS CLÉS, ACTIVITÉS IMPORTANTES ET PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS EN 2019-2020

Le CAC continuera de travailler en vue d'atteindre ses six objectifs fondamentaux permanents :

- Améliorer sa capacité de réagir
- Réaliser son plein potentiel
- Maintenir son niveau d'excellence
- Assurer sa viabilité
- Favoriser la collaboration
- Gagner en notoriété

Le CAC reconnaît l'importance de continuer d'élaborer des indicateurs du rendement et des retombées afin d'améliorer sa capacité à rendre compte des résultats atteints. Établir des indicateurs pertinents pour chacun de ses objectifs est essentiel à l'établissement d'une capacité de gestion du rendement. Ci-après sont présentées les principales activités planifiées pour l'année financière 2019-2020, de même que les résultats anticipés au regard des six objectifs fondamentaux.

OBJECTIF N° 1 : AMÉLIORER SA CAPACITÉ DE RÉAGIR

Préparer et fournir, en temps opportun, des évaluations qui répondent aux besoins des commanditaires.

Principales activités prévues :

- Lancer des initiatives visant à mettre en œuvre les recommandations pertinentes de l'évaluation réalisée par ISDE du CAC.
- Travailler avec ISDE à la mise à jour des processus actuels afin de favoriser une réception plus prévisible des questions prioritaires.
- Mettre à jour les indicateurs de mesure et les processus de surveillance des retombées des évaluations pour éclairer l'amélioration continue des services fournis.

Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Achever trois (3) évaluations en cours commanditées en vertu de l'entente de contribution avec ISDE : Gestion intégrée des ressources naturelles, Maintien de la sécurité et du bien-être dans les collectivités autochtones, Résistance aux antimicrobiens.
- Progresser de manière substantielle dans la réalisation de deux (2) évaluations commanditées en vertu de l'entente de contribution avec ISDE : Marchés du travail pour les titulaires de doctorat, Véhicules autonomes.
- Achever au moins deux (2) évaluations en dehors de l'entente de contribution avec ISDE conformément aux délais demandés : l'évaluation sur les risques posés par les changements climatiques, commanditée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; l'évaluation sur les critères d'évaluation des projets d'infrastructure scientifique et technologique, commanditée par Services publics et Approvisionnement Canada.
- Élaboration d'un nouveau système favorisant une réception plus prévisible des questions prioritaires, lequel serait mis en place en prévision de la nouvelle entente de financement.

OBJECTIF N° 2 : RÉALISER SON PLEIN POTENTIE

Continuer d'attirer des questions prioritaires (importance et pertinence) pour le Canada et les Canadiens qui profiteraient de l'expertise acquise par le CAC dans la réalisation d'évaluations.

Principales activités prévues :

- Lancer des initiatives visant à mettre en œuvre les recommandations pertinentes de l'évaluation réalisée par ISDE du CAC.
- Étendre la portée des activités de sensibilisation et d'échange menées auprès des intervenants pertinents, des sous-ministres champions et des fonctionnaires fédéraux, y compris (au besoin) le Bureau de la Conseillère scientifique en chef, pour faire connaître les travaux du CAC et son recours à la science comme source de politiques et de décisions éclairées.
- Entreprendre de nouvelles évaluations d'importance pour le Canada en vertu d'une ou de plusieurs nouvelles ententes de financement à conclure avec le gouvernement fédéral en dehors de l'entente de contribution avec ISDE.

Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Sensibilisation accrue à l'égard du CAC au sein de l'ensemble du gouvernement.
- La demande relative à la diversité, à la portée et à la qualité des questions posées continuera de croître.

OBJECTIF N° 3 : MAINTENIR SON NIVEAU D'EXCELLENCE

Améliorer continuellement tous les processus liés aux évaluations afin que le CAC respecte ou dépasse les normes d'excellence établies.

Principales activités prévues :

- Lancer des initiatives visant à mettre en œuvre les recommandations pertinentes de l'évaluation réalisée par ISDE du CAC.
- Mettre à jour et réviser au besoin les méthodologies d'évaluation et les leçons apprises, et les appliquer à tous les travaux du CAC.
- Mettre à jour les pratiques internes de communication et de publication.
- Offrir du soutien et des occasions au personnel du CAC sur les plans du perfectionnement professionnel et de la progression de carrière.
- Continuer de surveiller les indicateurs de rendement et les mesures complémentaires de la qualité et des retombées des évaluations du CAC.

Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Les processus qui sous-tendent les services de grande qualité du CAC seront améliorés et durables.
- Les commentaires des commanditaires continueront de démontrer l'utilité du CAC au regard de l'élaboration des politiques gouvernementales.
- Des employés de qualité seront retenus et recrutés.
- Le CAC continuera d'attirer les meilleurs esprits pour participer en tant que présidents ou membres aux comités d'experts du CAC.

OBJECTIF N° 4 : ASSURER SA VIABILITÉ

Établir une stratégie à moyen et à long terme pour assurer un financement prévisible et des demandes d'évaluation régulières.

Principales activités prévues :

- Renouveler le modèle d'affaire du CAC en collaboration avec ISDE.
- Continuer de présenter la proposition de valeur du CAC à tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pertinents.
- Entreprendre des discussions avec le CA du CAC au sujet de la prochaine demande budgétaire.

Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Achever le renouvellement du modèle d'affaire du CAC.
- La notoriété du CAC et de ses travaux sera accrue auprès des décideurs, des gouvernements et des dirigeants du milieu universitaire.

OBJECTIF N° 5 : FAVORISER LA COLLABORATION

Continuer de renforcer la productivité de la collaboration avec les Académies et l'ensemble de l'écosystème consultatif scientifique pour favoriser l'atteinte d'objectifs communs.

Principales activités prévues :

- Continuer de soutenir les AGA des Académies et évaluer d'autres occasions possibles de favoriser la mobilisation du savoir.
- Trouver des occasions qui permettront à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux de collaborer avec le CAC en vue de favoriser la diffusion et l'utilisation des évaluations.

Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Renforcer les relations avec l'ensemble de l'écosystème consultatif scientifique pour accroître le nombre de demandes d'évaluations du CAC et amplifier leurs retombées.

OBJECTIF N° 6 : GAGNER EN NOTORIÉTÉ

Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux afin d'accroître l'influence de l'organisme.

Principales activités prévues :

- Élaborer, sous la direction du nouveau directeur des communications du CAC, une stratégie globale de mobilisation du savoir pour accroître la notoriété des évaluations du CAC, la sensibilisation à leur égard et leur utilisation.
- Communiquer, par tous les moyens et toutes les plateformes de médias sociaux pertinents la valeur globale du CAC.
- Continuer de renforcer la présence en ligne du CAC et son image de marque par le déploiement d'une nouvelle stratégie de contenu, l'utilisation de visualisations de données et le recours à des outils de communication plus accessibles.

Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Les évaluations renforceront la sensibilisation à l'égard du CAC.
- Les informations générées par la surveillance des retombées aideront le CAC à communiquer l'utilité de ses évaluations.

PROCHAINES ÉVALUATIONS À ÊTRE PUBLIÉES EN 2019 ET AU-DELÀ

Nom préliminaire de l'évaluation	Date de publication
La gestion intégrée des ressources naturelles	Printemps 2019
Le maintien de la sécurité et du bien-être dans les collectivités autochtones	Printemps 2019
L'Initiative fédérale sur l'infrastructure des sciences et de la technologie (IFIST) *	Printemps 2019
Accorder la priorité aux plus importants risques posés par les changements climatiques *	Été 2019
Les incidences socioéconomiques de la résistance aux antimicrobiens	Été 2019
Les véhicules autonomes	Année financière 2020-2021
La transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail	Année financière 2020-2021

* Évaluation commanditée par le gouvernement fédéral en dehors de l'entente de financement/contribution avec ISDE.

Commentaire sur la situation financière en 2018-2019

Les états financiers vérifiés et approuvés par le conseil d'administration et les académies membres de l'année financière 2017-2018 ont été présentés dans le *Rapport annuel* de 2018 du CAC. Ce commentaire sur la situation financière est fourni conformément aux exigences du Plan d'entreprise liées à l'entente de contribution conclue entre le CAC et ISDE.

Comme l'exige son mandat, le comité de vérification, des finances et des risques (CVFR) du conseil d'administration s'est réuni périodiquement tout au long de l'année pour examiner la situation financière du CAC.

Au 31 décembre 2018, les avoirs financiers disponibles du CAC se chiffraient à 0,65 million de dollars. Cette somme ne comprend pas le montant de 0,27 million de dollars associé à un fonds réservé pour la réalisation de travaux d'évaluation en dehors de l'entente de financement avec ISDE et celui de 1,43 million de dollars associé réservé pour le paiement d'éventuelles indemnités de départ. Les avoirs financiers totaux du CAC étaient de 2,35 M\$ à la fin de l'année civile 2018.

Évolution de la situation financière

Avoirs financiers : 31 décembre 2018

- Compte des opérations courantes0,32M\$
- Compte prime d'épargne entreprise.....0,33M\$
- Sous-total0,65M\$

- Dépenses liées à l'entente avec
ISDE depuis le début de l'AF.....2,90M\$
- Dépenses ISDE prévues au cours
du 4^e trimestre0,65M\$
- Sous-total3,55M\$

Situation réelle comparativement au plan

La projection financière énoncée dans le précédent Plan d'entreprise (31 janvier 2018) anticipait des dépenses totalisant 3,55 M\$.

Revenus provenant d'autres sources

À la fin de l'année financière 2018-2019, le CAC prévoit s'être assuré des revenus de contrats liés à d'autres sources de l'ordre de 1,4 M\$ à 1,6 M\$.

Commentaire sur la situation financière en 2019-2020

Les dépenses prévues du CAC en 2019-2020 diminueront à 2,45 M\$. On prévoit cependant qu'au cours de cette période, le CAC aura cinq évaluations en cours de réalisation. Tel qu'indiqué ci-dessous, trois évaluations seront publiées et deux auront substantiellement progressé au cours de l'année financière 2019-2020. Le conseil d'administration, suivant la recommandation du comité de la vérification, des finances et des risques (CVFR), sera appelé à approuver le budget de fonctionnement du CAC pour l'année financière 2019-2020 le 7 mars 2019.

Au cours de l'année financière 2019-2020, le CAC travaillera aux cinq évaluations suivantes dans le cadre de l'entente avec ISDE :

1. La gestion intégrée des ressources naturelles; publication prévue au printemps de 2019
2. Le maintien de la sécurité et du bien-être dans les collectivités autochtones; publication prévue au printemps de 2019
3. Les incidences socioéconomiques de la résistance aux antimicrobiens; publication prévue à l'été de 2019
4. Les véhicules autonomes; progrès substantiel en 2019-2020
5. La transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail; progrès substantiel en 2018-2019

Revenus provenant d'autres sources

Actuellement, le CAC prévoit s'être assuré des revenus de contrats supplémentaires liés à d'autres sources de l'ordre de 1,5 M\$ à 2 M\$ au cours de l'année financière 2019-2020 (principalement en vertu d'ententes conclues avec un éventail de ministères, d'organismes et de sociétés d'État fédéraux).

Mot de la fin

Le CAC a été financé en 2005 par le gouvernement du Canada pour créer une capacité permanente de prestation d'évaluations scientifiques indépendantes, faisant autorité et fondées sur des données probantes sur une gamme étendue de questions complexes d'intérêt public. Depuis, le CAC a réuni des comités d'experts pour évaluer un ensemble diversifié de questions liées au domaine des politiques publiques, produisant presque 50 évaluations pour le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et des commanditaires non gouvernementaux. Il a accompli ce travail grâce aux efforts d'un personnel professionnel, d'un conseil d'administration d'expérience et d'un comité consultatif scientifique respecté à l'échelle internationale, à l'engagement et à la contribution des Académies et à l'apport de plus de 1 000 personnes dévouées, qui ont donné bénévolement de leur temps pour participer au processus des comités d'experts et pour garantir la qualité des rapports. L'utilité des évaluations du CAC pour le gouvernement et le public canadiens découle de la combinaison unique des attributs d'*autorité*, de *crédibilité* et d'*efficacité économique* inhérents à la méthodologie du CAC.

Les réalisations cumulées par le CAC ces quinze dernières années confirment qu'il fournit au gouvernement du Canada des évaluations de grande qualité, crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes, qui exercent une influence réelle en éclairant les politiques publiques relevant de nombreux domaines de responsabilité gouvernementale. Le gouvernement du Canada respecte son engagement de fonder ses décisions politiques sur des données probantes en reconnaissant la nécessité de réaliser des évaluations et conclura une nouvelle entente de contribution de trois ans avec le CAC au début de 2019.

Le conseil d'administration, le comité consultatif scientifique et le personnel du CAC entendent continuer de travailler avec ISDE à améliorer la capacité du CAC d'éclairer les politiques publiques canadiennes.

Annexe A : Exigences relatives au plan d'entreprise

Exigences de l'entente de financement relatives au plan d'entreprise

- 6.1 Plan d'entreprise.** Le bénéficiaire doit fournir un plan d'entreprise à la satisfaction du ministre au plus tard deux (2) mois avant le commencement de chaque année financière. Les plans d'entreprise annuels doivent être produits dans les deux langues officielles et doivent être approuvés par le conseil des gouverneurs.
- 6.2 Contenu du plan d'entreprise.** Le plan d'entreprise doit comprendre les éléments suivants :
- (a) un énoncé présentant les objectifs du bénéficiaire pour la prochaine année;
 - (b) une description des activités proposées pour la prochaine année ainsi qu'un calendrier proposé pour la réalisation de ces activités;
 - (c) les résultats prévus de ces activités;
 - (d) des références au précédent plan d'entreprise du bénéficiaire, soulignant en particulier les réussites de ce plan et les défis qu'il reste à relever;
 - (e) les dépenses prévues pour la réalisation des activités de la prochaine année, classées par source de financement;
 - (f) les revenus que le bénéficiaire prévoit tirer d'autres sources au cours de la prochaine année;
 - (g) le flux de trésorerie annuel requis pour couvrir les dépenses proposées, y compris, entre autres, le montant du déboursement requis au cours de la prochaine année;
 - (h) les évaluations et stratégies d'atténuation des risques et les stratégies de surveillance continue du rendement utilisées;
 - (i) les sommes redevables au gouvernement fédéral en vertu de dispositions législatives de cette entente ou de toute autre entente.

Annexe B : Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration du Conseil des académies canadiennes au 31 janvier 2019

Nom	Fonction	Lieu
David A. Dodge, O.C., MSRC, président	Conseiller supérieur, Bennett Jones s.r.l.	Ottawa, Ontario
Paul Allison, MACSS	Doyen, Faculté de médecine dentaire, Université McGill; président désigné, Académie canadienne des sciences de la santé	Montréal, Québec
Tom Brzustowski, O.C., MSRC, FACG	Membre du CA de l'Institute for Quantum Computing, Université de Waterloo; membre du CA de la Waterloo Global Science Initiative	Waterloo, Ontario
Chad Gaffield, O.C., MSRC	Professeur d'histoire et titulaire de la chaire de recherche universitaire en recherche numérique, Université d'Ottawa; président, Société royale du Canada	Ottawa, Ontario
Chantal Guay	Directrice générale, Conseil canadien des normes	Ottawa, Ontario
Eddy Isaacs, FACG	Président, Eddy Isaacs Inc.; président, Académie canadienne du génie	Edmonton, Alberta
Jawahar (Jay) Kalra, M.D., MACSS	Professeur, Département de pathologie et de médecine de laboratoire, et membre du conseil des gouverneurs, Université de la Saskatchewan	Saskatoon, Saskatchewan
Bartha Maria Knoppers, O.C., O.Q., MSRC, MACSS	Professeure titulaire et directrice, Centre de génomique et politiques, Faculté de médecine, Département de génétique humaine, Université McGill	Montréal, Québec
Lydia Miljan	Professeure agrégée de sciences politiques et directrice du programme des arts et des sciences, Université de Windsor	Windsor, Ontario
Linda Rabeneck, MACSS	Vice-présidente, Prévention et lutte contre le cancer, Action cancer Ontario; présidente, Académie canadienne des sciences de la santé	Toronto, Ontario
Douglas Ruth, FACG	Professeur et doyen émérite, doyen associé (études de design), titulaire de la chaire du CRSNG en génie de la conception et directeur du Centre for Engineering Professional Practice and Engineering Education, Université du Manitoba; président, Académie canadienne du génie	Winnipeg, Manitoba
Nipun Vats (observateur)	Sous-ministre adjoint, Innovation, Sciences et Développement économique Canada	Gouvernement du Canada

Personnes ayant quitté le conseil d'administration en 2018-2019

Margaret Bloodworth, C.M

Ancienne sous-ministre fédérale et conseillère à la sécurité nationale
Ottawa, Ontario

Maryse Lassonde, O.C., O.Q., MSRC, MACSS

Directrice scientifique, Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
Ancienne présidente, Société royale du Canada
Montréal, Québec

Pierre Lortie, C.M., FACG

Conseiller principal, affaires, Dentons s.r.l.
Ancien président, Académie canadienne du génie
Ottawa, Ontario

Annexe C : Comité consultatif scientifique

Membres du comité consultatif scientifique du Conseil des académies canadiennes au 31 janvier 2019

Nom	Fonction	Lieu
Eliot A. Philipson, O.C., MACSS, président	Professeur émérite de médecine titulaire de la chaire Sir John and Lady Eaton, Université de Toronto; ancien président-directeur général, Fondation canadienne pour l'innovation	Ottawa, Ontario
Karen Bakker	Professeure, titulaire de Chaire de recherche du Canada et directrice du Programme sur la gouvernance de l'eau, Université de la Colombie-Britannique	Vancouver, Colombie-Britannique
David Castle	Vice-recteur à la recherche, Université de Victoria	Victoria, Colombie-Britannique
Sophie D'Amours, O.C., FACG	Rectrice, Université Laval	Québec, Québec
Jackie Dawson	Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'environnement, la société et les politiques; professeure agrégée, Département de géographie, Université d'Ottawa	Ottawa, Ontario
Jeffrey A. Hutchings, MSRC	Titulaire de la chaire Killam Memorial et professeur de biologie, Université Dalhousie	Halifax, Nouvelle-Écosse
Malcolm King, MACSS	Professeur, Département de santé communautaire et d'épidémiologie, Université de la Saskatchewan; directeur scientifique, Saskatchewan Centre for Patient-Oriented Research (SCPOR)	Saskatoon, Saskatchewan
Chris MacDonald	Professeur agrégé; directeur, Ted Rogers Leadership Centre; président, Département de droit et des affaires; Ted Rogers School of Management, Université Ryerson	Toronto, Ontario
Steward MacLeod, MACSS	Professeur de pédiatrie émérite, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Colombie-Britannique; professeur auxiliaire, Département de santé communautaire et d'épidémiologie, Université Dalhousie	Halifax, Nouvelle-Écosse
Barbara Neis, O.C., MSRC	Professeure-chercheuse universitaire, Département de sociologie; associée de recherche principale, Centre SafetyNet de recherche sur la santé et la sécurité au travail, Université Memorial	St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador
Gilles G. Patry, C.M., O. Ont., FACG	Directeur général, Le U15 – Regroupement des universités de recherche du Canada	Ottawa, Ontario
Nicole A. Poirier, FACG	Présidente, KoanTeknico Solutions Inc.	Beaconsfield, Québec

Personnes ayant quitté le comité consultatif scientifique en 2018-2019

Jean Gray, C.M., MACSS

Professeur émérite de médecine, Département d'enseignement médical, de médecine et de pharmacologie, Université Dalhousie
Halifax, Nouvelle-Écosse
(mandat expiré)

John Hepburn, MSRC

Vice-président à la recherche, ICRA
Toronto, Ontario
(mandat expiré)

Eddy Isaacs, FACG

Président, Eddy Isaacs Inc.; président désigné, Académie canadienne du génie
Edmonton, Alberta
(devient membre du conseil d'administration du CAC)

Greg Kealey, O.C., MSRC

Professeur émérite, Département d'histoire, Université du Nouveau-Brunswick
Fredericton, Nouveau-Brunswick
(mandat expiré)

Annexe D : Personnel

Personnel du Conseil des académies canadiennes au 31 janvier 2019

Nom	Fonction
Eric M. Meslin, MACSS	Président-directeur général
Amanda Bennett	Associée de recherche
Dane Berry	Associé de recherche
Anna Buczek (en congé)	Spécialiste, liaison et communications
Tom Burse, FCPA	Vice-président et directeur financier
Rebecca Chapman	Associée de recherche
Tijs Creutzberg	Directeur des évaluations
Hilary Davies (en congé)	Associée de recherche
Madison Downe	Coordonnatrice de projet
Marc Dufresne	Spécialiste principal, publications bilingues
Andrea Hopkins	Directrice de la coordination et de la planification des évaluations
Teresa Iacobelli	Associée de recherche
Matt Ivanowich	Chercheur

Nom	Fonction
Suzanne Loney	Associée de recherche
Kelly Loverock	Spécialiste, site Web et communications
Camilla Mällberg	Coordonnatrice de projet
Jérôme Marty	Directeur de projet
Anita Melnyk	Chargée de projet
Emmanuel Mongin (participe à un programme d'échange de cadres)	Directeur de projet
Nancy Neil	Adjointe administrative du président
Joe Rowsell	Chargé de projet
Alexandra Sebben	Coordonnatrice des communications et des liaisons
Jill Watkins	Directrice de projet
Weronika Zych	Coordonnatrice principale de projet

Membres du personnel ayant quitté le CAC en 2018-2019

Samantha Rae Ayoub, directrice des communications et des publications (janvier 2019)

Erin Bassett, associée de recherche (décembre 2018)

Jennifer Bassett, associée de recherche (décembre 2018)

Janet Bax, directrice de projet (décembre 2018)

Joanne Linnay, coordonnatrice de projet (août 2018)

Frédérique Mantha, coordonnatrice des communications et des publications (juin 2018)

Lennart Trouborst, chercheur (juin 2018)

Annexe E : Documents financiers

Documents financiers

1. État de compte (Banque TD)
2. Énoncé de la politique d'investissement
3. Stratégie d'investissement



Conseil des académies canadiennes
180, rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél. : 613 567-5000
www.sciencepourlepublic.ca